29 avril 2003 **03.327**

Question Jean-Bernard Wälti

Forfaits fiscaux, quels résultats à Neuchâtel?

Le canton de Neuchâtel va-t-il se priver longtemps encore d'une manne que certains voisins apprécient à sa juste valeur?

La question était posée par le groupe radical lors de l'examen de la motion "Forfaits fiscaux pour sportifs ou artistes" en février 1999.

Ces forfaits fiscaux sont maintenant inscrits dans la loi neuchâteloise.

Le canton du Valais annonce une augmentation de 43% en deux ans des recettes découlant de la taxation forfaitaire. (678 contribuables sont concernés.)

Et dans notre canton?

Combien de cas?

Quel montant global?

Que fait le canton pour la promotion de ces forfaits fiscaux?